



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18264
8 août 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETRE DATEE DU 8 AOUT 1986, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMAMENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes précédentes lettres relatives à la poursuite par le régime iranien de ses bombardements contre des objectifs civils, la dernière de ces lettres faisant l'objet du document S/18263, les avions et l'artillerie iraniens ont bombardé, en ce matin du 8 août 1986, des quartiers résidentiels dans les provinces de Diyala, de Missan et de Basra, ce qui a entraîné la mort de 11 citoyens; 50 autres - dont des enfants et des femmes - ont été blessés et de nombreuses maisons d'habitation et établissements civils ont été détruits.

Ce crime vient s'ajouter à la chaîne des crimes perpétrés par les dirigeants iraniens contre des civils sans armes, et ils témoignent de leur continuel mépris des valeurs humanitaires et des coutumes internationales, ainsi que de la haine que nourrit cette clique contre notre peuple et de son impuissance à réaliser ses noirs desseins sur le champ de bataille devant les héros iraqiens.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, le communiqué No 2318 du Quartier général des forces armées iraqiennes en date du 8 août 1986, comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

/...

Annexe

Communiqué du Quartier général des forces armées iraqiennes

Aujourd'hui, à 6 h 39 du matin, un avion ennemi ayant pour cible les zones résidentielles des communes de Saadiya et de Migdadiya a traversé nos frontières internationales dans la province de Diyala. Cet incident a entraîné la mort de 6 civils; 31 civils ont été blessés, 3 maisons d'habitation détruites et 11 véhicules civils endommagés.

Aujourd'hui également, à 15 h 16, deux avions ennemis ayant pour cible les zones civiles de la ville d'Amara ont traversé nos frontières internationales dans la province de Missan. Cet incident a entraîné la mort de 5 civils (dont 3 enfants); 4 autres civils ont été blessés, 4 maisons d'habitation détruites et 6 autres endommagées, ainsi qu'un hôpital et deux écoles (une école secondaire et une école primaire), et 2 véhicules civils détruits.

Les forces de cette clique criminelle ont également bombardé la ville de Basra, et ce bombardement ennemi a entraîné la mort de 2 civils; 5 autres civils ont été blessés, 2 maisons d'habitation détruites, et un local commercial et un véhicule civil endommagés.

Nous qui avons prouvé par nos actions intrépides, en portant des coups douloureux, notre capacité à infliger une dure punition aux infâmes criminels, nous réaffirmons une nouvelle fois que ce qui attend les dirigeants iraniens comme châtiment de leurs actes abominables aura pour eux des conséquences plus terribles et leur causera plus de douleur que jamais auparavant, et ces charlatans en feront directement l'expérience.

Le Quartier général des forces armées

Le 8 août 1986
